

## **VOUS** CONSEILLER VOUS ACCOMPAGNER **ET VOUS** DÉFENDRE



## 6 ENGAGEMENTS QUI SONT AUTANT DE SERVICES:

## LES ENGAGEMENTS DE LA CAPEB GRAND PARIS AU QUOTIDIEN AUPRÈS DES ENTREPRISES DU BÂTIMENT

- Répondre à toutes les questions juridiques, techniques et environnementales.
- Accompagner les entrepreneurs dès leur création et tout au long du développement de leur entreprise en participant du recrutement de leurs salariés.
- Proposer à ses adhérents et à leurs salariés des formations adaptées à leurs besoins et faciliter la prise en charge financière de leurs coûts.

Apporter des informations et des conseils personnalisés au téléphone ou en rdv.

Développer le potentiel chantiers de ses adhérents, seul ou à plusieurs.

Accompagner ses adhérents dans l'obtention de qualifications métier pour l'exercer pleinement avec les avantages économiques qui s'y rapportent pour eux et leurs clients.